

Coup
DE
Pouce

Aide à la création d'entreprises

C'est :

Un **accompagnement personnalisé** entièrement **gratuit**.

Une **aide** à l'élaboration du projet d'entreprise.

87% de taux de pérennité pour les entreprises créées (à 3 ans).

Avec :

50 experts bénévoles :

Professionnels de l'entreprise, entrepreneurs, artisans, commerçants, cadres supérieurs formés à une méthodologie reconnue.

Des analystes **experts-comptables** et des **avocats**.

Et aussi :

Une mise en relation avec les acteurs économiques locaux, des partenaires financiers, des spécialistes en immobilier d'entreprises, des experts innovation.

Prise de contact auprès de l'Établissement public territorial Paris Ouest La Défense :
01 55 69 31 90 - coupdepouce@pold.fr - Siège : 91, rue Jean Jaurès 92800 Puteaux

*Une antenne Coup de pouce pour vous accueillir près de chez-vous
à Nanterre et à Rueil-Malmaison !*